

**VACCINS GRIPPE 2020-2021****Modifications des modalités de remboursement entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2020 (dans le contexte Covid-19)**

Les spécialités suivantes sont remboursables en chapitre IV moyennant mention écrite du médecin 'tiers payant applicable' à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020 :

Crit	CNK	Dénomination	PP	BR	Actif	VIPO
B-201	4176053	ALPHARIX TETRA SUSP INJ SER PREREMPL. 0,5 ML 2020 (*)	16,46	16,46	4,08	2,45
B-201	4185492	VAXIGRIP TETRA SUSP INJ SER PREREMP. 0,5 ML 2020 (*)	16,46	16,46	4,08	2,45
B-201	4172672	INFLUVAC TETRA SUSP INJ SER PREREMP 1X0,5ML 2020 (**)	16,46	16,46	4,08	2,45

**(i) : ALPHARIX et VAXIGRIP :**

Le vaccin fait l'objet d'un remboursement que s'il a été prescrit dans l'une des situations suivantes:

**a) Catégorie A****1. Groupe 1:** les personnes à risque de complications

A.1.1) Toutes les femmes enceintes quel que soit le stade de grossesse;

A.1.2) Tout patient à partir de l'âge de 6 mois présentant une affection chronique sous-jacente, même stabilisée, d'origine: cardiaque (excepté l'hypertension), pulmonaire, hépatique, rénales, diabète, métabolique, BMI>35, neuromusculaire, hémoglobinopathie ou des troubles immunitaires (naturels ou induits) ;

A.1.3) Toute personne de 65 ans et plus;

A.1.4) Les personnes séjournant en institution;

A.1.5) Les enfants de 6 mois à 18 ans sous thérapie à l'acide acétylsalicylique.

**2. Groupe 2:** Le personnel du secteur de la santé;**3. Groupe 3:** Les personnes vivant sous le même toit que :

A.3.1) Des personnes à risque du groupe 1;

A.3.2) Des enfants de moins de 6 mois;

**b) Catégorie B:**

B.1). Toutes les personnes de 50 à 64 ans compris, même si elles ne souffrent pas d'une pathologie à risque telle que reprise au point A.1.2 ;

**c) Catégorie C:**

C.1) Les éleveurs professionnels de volailles et/ou de porcs ainsi que pour les membres de leur famille vivant sous le même toit et pour les personnes qui, du fait de leur profession, sont en contact journalier avec de la volaille ou des porcs vivants.



## Office de tarification de l'UPHOC

[www.uphoc.com](http://www.uphoc.com)

### (\*\*) :INFLUVAC

Le vaccin fait l'objet d'un remboursement s'il a été prescrit dans l'une des situations suivantes :

---

#### **a) Catégorie A**

##### **1. Groupe 1**: les personnes à risque de complications

A.1.1) Toutes les femmes enceintes quel que soit le stade de grossesse;

A.1.2) Tout patient à partir de l'âge de 3 ans présentant une affection chronique sous-jacente, même stabilisée, d'origine: cardiaque (excepté l'hypertension), pulmonaire, hépatique, rénales, diabète, métabolique, BMI>35, neuromusculaire, hémoglobinopathie ou des troubles immunitaires (naturels ou induits) ;

A.1.3) Toute personne de 65 ans et plus;

A.1.4) Les personnes séjournant en institution;

A.1.5) Les enfants de 3 ans à 18 ans sous thérapie à l'acide acétylsalicylique.

##### **2. Groupe 2**: Le personnel du secteur de la santé;

##### **3. Groupe 3**: Les personnes vivant sous le même toit que :

A.3.1) Des personnes à risque du groupe 1;

A.3.2) Des enfants de moins de 6 mois;

#### **b) Catégorie B:**

B.1). Toutes les personnes de 50 à 64 ans compris, même si elles ne souffrent pas d'une pathologie à risque telle que reprise au point A.1.2 ;

#### **c) Catégorie C:**

C.1) Les éleveurs professionnels de volailles et/ou de porcs ainsi que pour les membres de leur famille vivant sous le même toit et pour les personnes qui, du fait de leur profession, sont en contact journalier avec de la volaille ou des porcs vivants.

*Source: info APB 16-09-2020*